



Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme  
dans le sud de la Méditerranée

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

## Communiqué de presse

### Atelier dans le cadre de la Quinzaine de sensibilisation pour l'élimination des violences à l'égard des filles et des femmes

**Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia**  
**Mercredi 5 décembre 2018**

Dans le cadre du **Programme Sud III** visant à « *assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée* » financé par l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe met en œuvre des projets visant à contribuer au renforcement des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie dans les pays partenaires du sud de la Méditerranée, conformément aux normes européennes et internationales.

La Belgique, au travers du Programme de Coopération 2016-20, finance un programme sectoriel consacré à la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants. La Coopération belge soutient également plusieurs organisations de la société civile qui contribuent à la lutte contre les violences basées sur le genre. On citera notamment le projet « *Tamallouk* », implémenté par l'ONG RCN Justice & Démocratie en partenariat avec l'Association Oujda Ain Ghazal et le projet « *Cliniques juridiques pour tous* », mis en œuvre par *Avocats Sans Frontières* en partenariat avec l'Association Adala.

De son côté, le Maroc inscrit la promotion de l'Etat de Droit et des droits de l'homme dans sa politique de consolidation du processus démocratique.

Dans ce contexte et afin de contribuer à l'amélioration et au renforcement des relations de coopération dans le domaine de droits de l'homme, notamment en matière de droits des femmes, **la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia, le Conseil de l'Europe et l'Ambassade de Belgique organisent un Atelier dans le cadre de la Quinzaine de sensibilisation pour l'élimination des violences à l'égard des filles et des femmes, mercredi 05 décembre 2018 à 9h30 à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Mohammedia**, en présence du Chef de Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc, du Doyen de la Faculté, de l'Ambassade de Belgique au Maroc, du Ministère Public, de l'ONU-FEMMES et de l'Association Adala.

Cette rencontre réunira des professeurs, des étudiants, des organisations internationales ainsi que des ONG afin d'approfondir par des discussions ouvertes la sensibilisation des participants à la question des violences faites aux femmes et à la nécessité de les prévenir par des mécanismes appropriés, tout en évitant la stigmatisation des victimes. Dans ce cadre, la loi 103.13 relative à la lutte contre la violence faite aux femmes, adoptée en février 2018 par le Parlement, sera présentée et débattue, de même que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), ouverte à la signature des Etats membres et non membres de l'Organisation en mai 2011.